



LA CHARTE ETHIQUE

Les personnes qui composent l'association **Chevrons Traction Luberon** sont associées pour déterminer les valeurs qui définissent la charte éthique du collectif.

Issues du projet associatif, les valeurs-socles de l'association **Chevrons Traction Luberon** sont l'humanisme, l'engagement, la solidarité et la fidélité.

L'humanisme implique la bienveillance, l'engagement appelle l'exemplarité, la solidarité se traduit par la coopération et la fidélité permet la stabilité.

Ces valeurs sont l'expression d'une réflexion collective qui permettra d'aboutir à une évolution constructive et pérenne de nos différentes activités et manifestations mémorielles.

Les valeurs de l'Association contribuent à développer et maintenir un management soucieux de l'autre.

L'association Chevrons Traction Luberon a la volonté d'entretenir en permanence, en son sein, un climat de confiance et d'apaisement entre les personnes. Une commission éthique, composée des membres du bureau et d'adhérents, veillera et pourra statuer sur le respect de ces règles.

Article 1 : La Bienveillance

La prise en compte de l'autre est permanente. Le point de vue de chacun est à considérer comme enrichissant pour la réflexion collective. La bienveillance implique le respect et se traduit par :

- Le sens de l'accueil, de la rencontre.
- L'écoute, le dialogue, la patience dans les relations entre les membres.
- La disponibilité, l'ouverture aux échanges, le soutien apporté à l'équipe pour lui permettre d'être efficace et constructive dans les projets à venir.
- Une bonne connaissance des fonctions des membres de l'équipe, la valorisation des actions, des personnes et de leur potentiel, l'évaluation constructive des réalisations.
- Une attention à la cohésion des équipes, au climat social et à la participation.
- La tolérance, l'attention à l'égard de celles et ceux qui œuvre au développement, à l'organisation ou à la prospérité de nos actions publiques ou internes.

Article 2 : L'Exemplarité

L'exemplarité consiste à s'appliquer à soi-même ce que l'on attend des autres : c'est l'intégrité. C'est aussi faire exemple pour d'autres, par une façon de faire qui suscite l'adhésion, entraîne et favorise la cohésion d'équipe. L'exemplarité concerne tout un chacun.

L'exemplarité se traduit par :

- L'intégrité, la fiabilité, la loyauté et le respect mutuels.
- Une attitude exemplaire qui conduit et fédère en misant sur l'écoute, la disponibilité, l'empathie.
- La préservation d'une image positive de nos actions et du collectif à travers sa propre communication.
- Un management qui pratique et suscite le sens de la responsabilité et de la créativité.

Article 3 : La Coopération

La coopération permet de développer le sentiment de partager un même projet et de donner un sens aux missions de chacun. Favoriser les missions communes qui contribuent à l'esprit d'équipe, à l'émergence d'initiatives conjointes qui viennent renforcer l'adhésion et le sentiment d'appartenance.

La coopération se traduit par :

- Le sens donné aux missions de chacun, facteur de motivation et de responsabilisation s'il s'accompagne de délégations claires et précises.
- L'implication des personnes dans l'élaboration des projets, facteur de cohésion.
- La production et le partage de l'information et la communication.
- La réactivité à répondre aux messages écrits (Email) ou vocaux afin de faciliter les organisations d'événements.
- Le partage et les échanges qui suscitent et renforcent un sentiment de solidarité.
- La transmission des savoirs, savoir-faire, savoir-être, savoir-vivre.
- L'ouverture d'esprit, qui facilite la discussion, aide à passer le relais, à apprendre des autres et à coopérer.

Article 4 : La Stabilité

La stabilité du groupe dépend de la volonté de chacun à faire preuve d'engagement et de loyauté envers le collectif afin d'établir un climat de confiance et un esprit de cohésion qui permettront d'évoluer dans un climat serein et apaisé entre les personnes qui composent l'association Chevrons Traction Luberon.

La stabilité se traduit par :

- Une adhésion à jour de cotisation.
- L'interdiction d'adhérer dans une autre association œuvrant dans le même domaine d'activité (**Sauf dans certains cas exceptionnels qui nécessiteront une dérogation validée par le bureau**).
- Un dévouement uniquement pour l'intérêt et le bon fonctionnement de l'association Chevrons Traction Luberon et les membres qui la composent.
- L'information au président de toute volonté de quitter le groupe, quelle qu'en soit la raison.
- Une demande écrite auprès du président dans le cadre d'une participation exceptionnelle dans les rangs d'une association partenaire dans le respect du calendrier des manifestations prévues par l'association Chevrons Traction Luberon.

J'ai lu et pris connaissance des règles éthiques de l'association Chevrons Traction Luberon et m'engage à les respecter.

Date :

Nom / Prénom :

Signature :